



**COMMISSION
EUROPÉENNE**

**Représentation
régionale**

2, rue Henri Barbusse
13241 Marseille Cx 01
Tel (33.4) 91.91.46.00
Fax (33.4) 91.90.9807

Environnement

**CHANGEMENT CLIMATIQUE: M. DIMAS SE FÉLICITE DE LA
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS
L'UNION EUROPÉENNE EN 2005 ET RECOMMANDE LA
POURSUITE DES EFFORTS DANS CE SENS**

IP/07/835

M. Stavros Dimas, membre de la Commission chargé de l'environnement, a appris avec satisfaction aujourd'hui que les émissions de gaz à effet de serre avaient diminué de 0,7 % dans l'Union européenne en 2005 et il a vivement conseillé aux

États membres d'accélérer les réformes structurelles de l'économie pour assurer une réduction plus marquée et durable. Avec cette baisse observée en 2005, le niveau des émissions de l'UE-27 est aujourd'hui inférieur de 11 % à son niveau pour l'année de référence visée dans le protocole de Kyoto (1990 pour la plupart des pays et des gaz) et celui des émissions de l'UE-15 inférieur de 2 %. À Kyoto, l'UE-15 s'est engagée à ce que le niveau moyen de ses émissions entre 2008 et 2012 soit inférieur d'au moins 8 % à celui de l'année de référence.

M. Dimas a affirmé: «Il est très encourageant de constater que l'Union européenne réduit ses émissions tout en enregistrant une nette croissance économique, mais il est clair que de nombreux États membres doivent redoubler d'efforts pour réduire davantage leurs émissions si l'UE veut d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé à Kyoto. En mars, les dirigeants européens ont adopté des objectifs à long terme de réduction des émissions, il n'y a donc aucune raison d'attendre plus longtemps pour prendre des mesures ambitieuses afin d'obtenir les changements structurels qui s'imposent dans nos modes de production et de consommation d'énergie. Cela permettra de s'assurer que la réduction des émissions devienne progressivement plus importante et permanente.»

L'inventaire européen des gaz à effet de serre pour l'année 2005, publié par l'Agence européenne pour l'environnement, montre une réduction de 0,8 % du niveau des émissions dans l'UE-15 par rapport au niveau de 2004 et une réduction de 0,7 % pour l'UE-27⁽¹⁾. Or, la production intérieure brute a augmenté de 1,8 % dans l'UE-27 au cours de la même année.

L'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas et la Roumanie sont les pays qui ont le plus contribué à la réduction de 2005 en valeur absolue. L'Allemagne a réduit ses émissions de 2,3 % (23,5 millions de tonnes équivalent CO₂), la Finlande, de 14,6 % (11,9 millions de tonnes), les Pays-Bas, de 2,9 % (6,3 millions de tonnes) et la Roumanie de 4 % (6,4 millions de tonnes). La Belgique, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la France, le Luxembourg, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni ont également enregistré des réductions.

La baisse des émissions dans l'UE-15 en 2005 était principalement imputable à une diminution des émissions de CO₂ du secteur de la production d'électricité et de chaleur, des ménages et des services, et des transports routiers.

Pour de plus amples informations:

Communiqué de presse de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)

<http://www.eea.europa.eu/pressroom/newsreleases/eu-greenhouse-gas-emissions-decrease-in-2005>

Site internet de la Commission européenne sur le changement climatique

http://ec.europa.eu/environment/climat/home_en.htm

- **Texte complet sous sa référence sur :** http://europa.eu/press_room/index_fr.htm

(1) Des objectifs différenciés et juridiquement contraignants obligent les États membres de l'UE-15 à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'engagement souscrit par l'UE-15 à Kyoto de parvenir à une réduction de 8 %. Les nouveaux États membres ne sont pas tenus par l'engagement collectif pris par l'UE-15 de parvenir à une telle réduction étant donné que leur adhésion est ultérieure à cet engagement. En revanche, ils ont pris des engagements individuels dans le cadre du protocole de Kyoto afin de réduire leurs émissions de 6 ou 8 % entre l'année de référence et 2008-2012, à l'exception de Chypre et de Malte pour lesquels aucun objectif n'a été fixé.